

tuel de notre Tiers-Ordre ; espérons qu'il nous sera donné de bénéficier longtemps de son dévouement. Secrétaire.

Saint-Simon de Bagot (Diocèse de St-Hyacinthe), 21, 22, 23 octobre. — Les Tertiaires de cette paroisse attendaient avec une vive impatience les saints exercices de la retraite. Aussi, ont-ils tous été fidèles au rendez-vous. Il faut dire, pour être plus juste, que la paroisse presque entière en a tiré son profit, car l'église était à peu près comble à tous les exercices. Le P. Visiteur a été édifié par la ferveur de cette belle Fraternité : la Règle est bien observée dans son ensemble. M. le curé fait très régulièrement la réunion mensuelle, et les Tertiaires, de leur côté, font de réels sacrifices pour ne pas y manquer. Il y a des familles entières qui portent ainsi les livrées de saint François. Plus que le tiers de la paroisse est Tertiaire.

La visite s'est terminée par la double cérémonie de prise d'habit (36 Sœurs et 15 Frères) et de profession (7 sœurs et 2 frères).

Longue-Pointe. 8, 9, 10, 11 Nov. — Cette Fraternité ne compte qu'un nombre assez restreint de membres. Les mauvais temps et la tempête de neige qui a sévi le 9 et le 10 n'ont permis qu'à bien peu de Tertiaires de suivre les exercices de la sainte Visite. Ceux-là ont fait preuve de beaucoup de courage et de bonne volonté. La Visite s'est clôturée par trois prises d'habit et une profession.

Baie Saint-Paul. — Notre Séraphique Père saint François semble avoir choisi tout particulièrement pour être sienne cette belle et antique paroisse du Charlevoix. Une communauté naissante grandit déjà, au milieu d'elle, sous la Règle du Tiers-Ordre, et la Providence, tout en la contenant constamment en sa souveraine dépendance, ne lui permettant pas de compter sur un lendemain assuré, la bénit, la protège et la fait prospérer. Le Tiers-Ordre séculier y est, lui aussi, florissant depuis plusieurs années. Avec son grand esprit d'initiative et son ardent amour de saint François, le très regretté M. Fafard, curé de cette grande paroisse, avait donné un grand élan à l'Ordre parmi ses fidèles, et les registres portent les nombreux noms de ceux qu'il avait enrôlés dans la sainte milice, ou que le Rév. P. Désiré, le zélé missionnaire dont le souvenir est encore si vivace à la Baie Saint Paul, y avait lui-même inscrits. Mais M. Fafard n'a pas épuisé tout le bien à faire, malgré toute son ardeur apostolique ; il a laissé